

## 5 minutes de français

### Le travail en France

Dans cet épisode de 5 minutes de français, Émilie et Judith explorent les particularités du monde professionnel dans l'Hexagone, de la célèbre semaine de 35 heures à l'importance sacrée de la pause déjeuner.

Elles décryptent pour vous les concepts clés comme les RTT, le droit à la déconnexion et l'équilibre si cher aux Français entre vie privée et vie professionnelle. Vous découvrirez également pourquoi le cadre légal du travail en France, bien que complexe, offre une protection unique aux salariés.

Préparez-vous à tester vos connaissances avec un petit quiz sur les congés payés dès le début de l'écoute !

#### VOCABULAIRE

1. **RTT (Réduction du Temps de Travail)** : Ce sont des jours de repos supplémentaires accordés aux salariés qui travaillent plus que la durée légale (35 heures par semaine).
2. **Le droit à la déconnexion** : C'est le droit pour un employé de ne pas répondre aux courriels ou aux appels professionnels en dehors de ses heures de travail afin de protéger sa vie privée.
3. **Le CDI (Contrat à Durée Indéterminée)** : C'est un contrat de travail qui n'a pas de date de fin fixée à l'avance. Il est considéré comme le contrat le plus stable et le plus protecteur en France.

#### TRANSCRIPTION

Salut tout le monde, et bienvenue dans un nouvel épisode de *5 minutes de français* ! Aujourd'hui, je suis avec Judith. Salut Judith, comment vas-tu ?

Salut Émilie, salut à toutes et à tous ! Je vais très bien, je te remercie. Et toi ?

**Très bien, merci! Aujourd'hui, on va parler d'un sujet très important dans la vie des Français : le travail en France.**

Ah oui, un sujet qui fait souvent débat ! Entre les horaires, les congés, les pauses-café, le télétravail... il y a beaucoup à dire.

**Exactement ! Mais avant de commencer, j'ai une petite question pour toi, Judith, et pour vous qui nous écoutez :**

**En France, combien de semaines de congés payés un salarié a-t-il par an ?**

- a) 2 semaines
- b) 5 semaines
- c) 7 semaines

Ouh, ça, je le sais... mais je garde la réponse pour la fin !

**Parfait ! C'est parti.**

**Alors, première question : combien d'heures par semaine travaille-t-on en France ?**

La durée légale, c'est **35 heures**. Mais attention, ça ne veut pas dire que tous les Français travaillent exactement 35 heures.

**Oui ! Beaucoup d'entreprises organisent différemment le temps de travail : heures supplémentaires, RTT, journées plus longues, semaines plus courtes...**

Mais la référence reste 35 heures. C'est un symbole en France, un vrai débat politique depuis plus de 20 ans.

**Oui, certains pensent que ça protège la qualité de vie, d'autres que ce n'est pas assez pour la compétitivité...**

**Bref, un sujet très français : on adore en discuter !**

On peut aussi parler des pauses: une véritable institution française !

**Ah oui ! Pause-café le matin, pause repas le midi... Les Français aiment prendre leur temps.**

Et d'ailleurs, la pause déjeuner est souvent assez longue : entre 45 minutes et 1h30 selon les entreprises. Dans d'autres pays, on se contente de 10 minutes pour avaler un sandwich !

**En France, le repas est important, même au travail. On aime s'asseoir, discuter, et parfois manger en équipe.**

C'est aussi un moment social. De nombreuses décisions se prennent... autour d'un café ou d'un bon plat !

**Parlons maintenant des jours fériés, un sujet que les Français adorent.**

Effectivement, il y en a environ 11 par an, parfois plus selon les régions.

**Sans oublier les RTT pour ceux qui travaillent au-delà de 35 heures.**

**Bref : en France, on aime travailler... mais on aime aussi se reposer !**

Ce qui est intéressant, c'est que les Français tiennent beaucoup à leur vie professionnelle, mais aussi énormément à leur **vie personnelle**.

**Oui, l'idée de l'équilibre entre vie pro et vie perso est très importante.**

**On ne s'attend pas forcément à recevoir un mail à minuit, par exemple.**

Et depuis 2017, il existe même le **droit à la déconnexion** : en théorie, un salarié n'est pas obligé de répondre hors de ses heures de travail.

**C'est assez unique ! On voit vraiment l'importance accordée au bien-être et aux limites.**

Et puis il y a quelque chose de typiquement français : le **code du travail**, qui est extrêmement détaillé.

**Oui, il protège très bien les salariés. Beaucoup d'étrangers sont impressionnés par toutes ces règles !**

Temps de travail, sécurité, contrats, protections... Tout est cadré.

Parfois un peu trop, selon certains employeurs.

**Mais pour les salariés, c'est rassurant.**

**En France, perdre son emploi est souvent compensé par des allocations, des accompagnements, des formations...**

Et le salarié est aussi protégé grâce aux différents contrats de travail dont le fameux **CDI** – contrat à durée indéterminée – qui est très convoité.

**Parlons maintenant du télétravail, qui est devenu beaucoup plus courant en France.**

Oui, avant 2020, il était assez rare. Depuis, de nombreuses entreprises proposent 2 ou 3 jours de télétravail par semaine.

**Les Français l'apprécient pour plusieurs raisons :**

- moins de transport,
- plus de flexibilité,
- meilleure concentration.

Mais certains préfèrent quand même le bureau pour la vie sociale et les contacts humains.

Donc on voit beaucoup de **modèles hybrides**.

**Finalement, on parle souvent du travail en France comme quelque chose d'ancien, de très traditionnel... mais en fait il évolue beaucoup !**

Oui : start-up, espaces de coworking, freelances, reconversions professionnelles...

Les jeunes générations ne voient plus le travail comme leurs parents.

**Exactement. On cherche plus de sens, plus d'autonomie, parfois même plus de liberté géographique.**

Travailler à la campagne, à la montagne, ou même en voyage... c'est de plus en plus fréquent.

**Allez, il est temps de répondre à la question du début ! Je demandais : combien de semaines de congés payés un salarié a-t-il en France ?**

c'est bien... 5 semaines, n'est-ce pas?

**Oui ! La bonne réponse, c'est 5 semaines, ce qui place la France parmi les pays les plus généreux en matière de congés.**

C'est un élément essentiel de la culture du travail en France.

**Passons au vocabulaire. On a utilisé le mot RTT : ce sont des "Réductions du Temps de Travail", des jours de repos accordés quand on travaille plus que la durée légale.**

J'ai aussi mentionné le **droit à la déconnexion** : c'est le droit de ne pas répondre aux messages professionnels en dehors des heures de travail.

**Et enfin, nous avons parlé de CDI : c'est un contrat de travail sans date de fin, considéré comme le contrat le plus stable.**

Voilà, vous savez tout sur le travail en France !

**Et vous, qu'est-ce qui vous surprend le plus dans le système français ? Dites-le-nous dans les commentaires !**

Et comme toujours, vous pouvez télécharger la fiche PDF avec la transcription et le vocabulaire : elle est dans la description ou sur notre site [francaisavec pierre.com](http://francaisavec pierre.com).

**Merci à tous et à très bientôt !**

Salut tout le monde !

Retrouvez tout notre matériel didactique sur notre site [www.francaisavec pierre.com/](http://www.francaisavec pierre.com/)

Nous contacter : <https://www.francaisavec pierre.com/contact/>